Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20230320-2023-026-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/04/2023
Notification : 04/04/2023

7300 - SD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Direction départementale des Finances Publiques d'Eure-et-Loir
Pôle Gestion Publique et Partenaires Institutionnels
Pôle d'évaluation domaniale
3 place de la République
28019 CHARTRES CEDEX
téléphone : 02 37 18 70 98
mél. : ddfip28.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Anthony PELLUET
téléphone : 02 37 20 72 11 / 06 21 72 92 19
courriel : ddfip28.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. DS: 10871823
Réf LIDO/OSE : 2022-28134-93106

Le 27 DEC. 2022

Le Directeur départemental des Finances publiques d'Eure-et-Loir

à

Agglo du Pays de Dreux

AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

Désignation du bien :	Unité foncière en nature de terrain d'activité
Adresse du bien :	rue des Livraindières 28100 Dreux
Valeur vénale :	25 € HT / m²

Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20230320-2023-026-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/04/2023
Notification : 04/04/2023

1 - SERVICE CONSULTANT

Agglo du Pays de Dreux.

affaire suivie par : Lucie LEBOURGEOIS AUPEE.

2 - DATE

de consultation : 14/12/2022

de réception : 14/12/2022

de visite : -

de dossier en état : 14/12/2022

3 - OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Demande d'évaluation de la valeur vénale d'une unité foncière en nature de terrain d'activité en vue d'une cession amiable.

4 - DESCRIPTION DU BIEN

Référence cadastrale : parcelles cadastrées section CH n° CH 687, 650, 160, 161, 162, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 611, 656, 634, 632, 630.

Adresse : rue des Livraindières 28100 Dreux.

Unité foncière en nature de terrain d'activité d'une contenance de 65 900 m².

5 – SITUATION JURIDIQUE

Propriétaire : Agglo du Pays de Dreux.

Situation d'occupation : libre.

6 - URBANISME – RÉSEAUX

Zone UX du PLU en vigueur.

7 - DATE DE RÉFÉRENCE

8 - DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La valeur vénale est déterminée par la méthode par comparaison.

La valeur vénale est estimée à 25 € HT / m².

9 - DURÉE DE VALIDITÉ

Dix-huit mois.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20230320-2023-026-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/04/2023
Notification : 04/04/2023

10 - OBSERVATIONS

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

Une nouvelle consultation du Pôle d'Évaluation Domaniale serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Elle n'est, au surplus, valable que pour une acquisition réalisable uniquement dans les conditions du droit privé. Une nouvelle consultation serait indispensable si la procédure d'expropriation était effectivement engagée par l'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques
et par délégation,

Alexia BELHEUR

Directrice du Pôle Gestion Publique et Partenaires Institutionnels

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20230320-2023-026-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/04/2023
Notification : 04/04/2023